

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**du lundi 23 mai (9h00) au vendredi 10 juin 2022 (17h00)**

## Plan de Gestion de la Ripisylve du Loir et de ses affluents (2022-2027)

Par arrêté du 20 avril 2022, M<sup>me</sup> le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (19 jours consécutifs) préalable à la déclaration d'intérêt général requise au titre de l'article L.211-7 du Code de l'environnement. Le projet, présenté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir en Eure-et-Loir (**SMAR Loir 28**), concerne des travaux d'enlèvement des embâcles, d'entretien, et de restauration de cours d'eau du bassin du Loir en Eure-et-Loir. Les **62 communes** concernées sont : Alluyes, Arcisses, Argenvilliers, Authon-du-Perche, Beaumont-les-Autels, Bethonvilliers, Bonneval, Bouville, Brou, Cernay, Champrond-en-Gâtine, Chapelle-Guillaume, Chapelle-Royale, Charbonnières, Charonville, Chassant, Châteaudun, Cloyes-les-Trois-Rivières, Combres, Commune Nouvelle d'Arrou, Conie-Molitard, Dampierre-sous-Brou, Dangeau, Donnemain-Saint-Mames, Frazé, Happonvilliers, Illiers-Combray, La Bazoche-Gouët, La Croix-du-Perche, La Gaudaine, Le Thieulin, Les Autels-Villebon, Les Châtelliers-Notre-Dame, Les Corvées-les-Yys, Luigny, Magny, Marboué, Marcheville, Méréglise, Miermaigne, Moléans, Montboissier, Montigny-le-Chartif, Mottereau, Moulhard, Nonvilliers-Grandhoux, Saint-Avit-les-Guespières, Saint-Christophe, Saint-Denis-des-Puits, Saint-Denis-Lanneray, Saint-Eman, Saintigny, Saint-Maur-sur-le-Loir, Saumeray, Thiron-Gardais, Trizay-les-Bonneval, Unverre, Vieuvicq, Villebon, Villemaury, Villiers-Saint-Orien et Yèvres.

### Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Commune Nouvelle d'Arrou, Illiers-Combray et Thiron-Gardais
- en version électronique sur le site internet suivant : <http://www.smar-loir28.fr/>
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bonneval
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

### Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur les registres d'enquête, côtés et paraphés par un des membres de la commission d'enquête, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Commune Nouvelle d'Arrou, Illiers-Combray et Thiron-Gardais
- adressées par voie postale, à l'attention du Président de la commission d'enquête, à la mairie de Bonneval (19 rue Saint-Roch - 28800 BONNEVAL)
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)
- recueillies par un membre de la commission d'enquête, M. Jean GODET, Directeur Général de la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir en retraite (Président), M. Jean-Paul PUYFAUCHER, chargé de mission auprès du médiateur E.D.F. en retraite et M. Pascal VEUILLE, retraité de l'armée de l'air (membres) aux dates et heures suivantes :

Mairies	Permanence 1	Permanence 2	Permanence 3
<b>Bonneval, siège de l'enquête</b>	Lundi 23 mai de 9 h à 12 h	Mardi 7 juin de 9 h à 12 h	Vendredi 10 juin de 14 h à 17 h
<b>Brou</b>	Mardi 24 mai de 9 h à 12 h	Mercredi 8 juin de 14 h à 17 h	
<b>Cloyes-les-Trois-Rivières</b>	Samedi 4 juin de 9 h à 12 h	Vendredi 10 juin de 14 h à 17 h	
<b>Commune Nouvelle d'Arrou</b>	Lundi 23 mai de 14 h à 17 h	Jeudi 9 juin de 9 h à 12 h	
<b>Illiers-Combray</b>	Mardi 31 mai de 14 h30 à 17 h30	Samedi 4 juin de 9 h à 12 h	
<b>Thiron-Gardais</b>	Lundi 23 mai de 15 h à 18 h	Mardi 7 juin de 14 h30 à 17 h30	

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public, sous couvert d'anonymat à la demande du citoyen, dans le registre présent dans la mairie de Bonneval. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public). Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M<sup>me</sup> Céline MORIN, SMAR Loir 28, à l'adresse électronique suivante : [contact@smar-loir28.fr](mailto:contact@smar-loir28.fr). Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Commune Nouvelle d'Arrou, Illiers-Combray et Thiron-Gardais, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M<sup>me</sup> le Préfet d'Eure-et-loir statuera par arrêté sur la demande. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.